

*Retrouvez les principaux*  
*Liste*



## **LES FORMALITÉS PRATIQUES DU STATUT UNIQUE**

**LUN. 15/12 DE 8H30 À 12H30**

Si le statut unique pour salarié doit contribuer à moderniser la législation sociale et à augmenter la compétitivité de l'économie nationale par une réduction de l'absentéisme, la fusion des organismes de sécurité sociale et une simplification administrative, son application concrète sur le terrain soulève encore de nombreuses questions...

**Lieu:** Chambre de Commerce

**Organisation:** Chambre de Commerce

**Infos et inscriptions:** Alain Glod,

tél. : 42 39 39 235, [www.cc.lu](http://www.cc.lu) Rubrique agenda